

Compte rendu de la réunion du 25 janvier 2023

Présents : Evelyne Jacquot , Jean Paul Moulin, Marie Parache, Philippe Marrer, François Math, Pascal Pecheur, Jean Bernard pellet, Ghislain Mayer
Plus un nouveau membre : Romuald Cormenier
Représentante de la municipalité : Anne Touvenot Stemmelen

La séance débute à 20h00

Ordre du jour :

- 1- Présentation d'un nouveau référent
- 2-Le point sur les fiches projets
- 3- Rencontre avec l'association du Jardin Botanique
- 4-Entretien-préparation sur les zones 30
- 5-Le point sur la distribution des flyers et les contacts avec les habitants
- 6-Retours de demandes et projets par les habitants
- 7-Préparation d'une rencontre Elus-Referents-Habitants
- 8-Questions diverses

1- Nouveau référent. : Madame Touvenot salue les référents du quartier, tous présents sans exception. Le tour de table accueille un nouveau membre, monsieur Romuald Cormenier, qui se propose d'être référent sur le secteur rue de la Mutualité.

2- Fiches projets et événements ou problèmes signalés :

Jean Paul Moulin nous informe de la suite donnée à sa fiche projet concernant les problèmes relatifs aux Bornes d'Apport Volontaires (BAV-Moloks) implantées sur le parking de la rue Albert 1^{er} (à côté de l'église Saint Fiacre). Divers déchets s'accumulent, dont certains dus aux restaurants proches.

L'incivilité des utilisateurs pas tous issus du quartier est aussi à l'origine de ces désagrément. Après discussion avec les restaurateurs et les responsables municipaux, un ramassage plus soutenu pour ce site pourrait être envisagé. L'espace BAV pourrait être également Classé « A proximité d'une zone restaurant » comme à Nancy pour certains quartiers. Par rapport au restaurant le Clos Jeanon, Mr Hennequin s'est engagé à évacuer ses déchets autres que ménagers quotidiennement vers la déchetterie de proximité. Afin de Palier aux odeurs désagréables de déchets générés par le Clos Jeanon la métropole s'est engagée à assurer un nettoyage intérieur des BAV plusieurs fois par mois sur la période mai –septembre de chaque année.

D'autre part les services de la mairie de Villers les Nancy se sont engagés à mettre en place une signalétique rappelant les bons usages des ces BAV, les règles d'utilisation et les amendes encourues par les contrevenants, et un rappel que l'utilisation de ces BAV reste une acte de Citoyenneté et de Respect de la population et des installations avoisinantes.

N'oublions pas que ces BAV sont situés au Cœur de Villers les Nancy, à proximité, d'une église, du Théâtre de la Roëlle, de l'école du Château, d'une zone de Restaurants, d'un parking, etc.....

Jean Paul Moulin travaille aussi sur un projet d'aménagement de la place des Anciens Combattants et assure le suivi de cette zone de désagrément. Il demande aussi qu'une information soit faite aux Villarois à propos de l'évacuation des déchets Carton.

- 3- Rencontre Anne Touvenot et Aurélien Soudier avec la nouvelle présidente de de l'association « du groupe d'habitations Villa du Jardin Botanique »..
Cette association a été dissoute et aucun référent ne s'est proposé pour le lotissement.
Elle serait en cours de réorganisation avec la nouvelle présidente. Notons des actions : boîte à livre pour enfants, remise en état du kiosque, et nettoyage d'un terrain de pétanque.
Le problème est abordé sur l'autonomie des associations qui traitent directement avec la municipalité sans passer par le dispositif des référents : c'était déjà le cas du temps des conseils de quartier où celles-ci (APECV-association du Clos de l'Asnée ou des Riverains de la rue Charles Oudille) étaient plus écoutées et donc plus efficaces que les cq.
M. Marrer suggère que les associations soient obligées de désigner un référent pour les représenter ; mais cela est difficilement imposable.
- 4- le point sur les zones30
Ce passage d'une majorité de rues à 30 km/h sans concertation ne fait pas l'unanimité. Actuellement entre des rues à 50 et celles à 30 les usagers s'y perdent et ne comprennent pas cette option en dehors de la sécurité .
Une réunion de concertation devrait avoir lieu prochainement.
- 5- Distribution des flyers: tous les référents n'ont pas distribué les flyers présentant les différents membres et le but de la structure. Ils attendent le retour de températures plus clémentes pour entrer en contact avec les habitants. Nous proposons que C. de Rosa nous envoie une carte avec les rues qui restent à distribuer.
- 6- Mme Touvenot souhaiterait savoir si les habitants qui ont été contactés par le flyer ou par un membre du comité se sont manifestés et ont demandé des aménagements ou ont soumis des problèmes. A ce jour, il y a eut peu de retour et de contacts. Les éventuels projets qui naîtront dans les quartiers favoriseront certainement les discussions avec les habitants.
Anne Touvenot demande que nous lui remontions toutes les interventions pour lesquelles nous intervenons directement (contact AlloVoirie ou A. Soudier par ex.)
- 7- Projets et événements signalés
- Avec l'amicale des Cottages un projet de vide grenier est en cours . Il devrait se faire après les vacances de Pâques et une dizaine de personnes ont déjà manifesté leur intention de participer.
Espace de jeu pour enfants soit près de l'antenne au centre du lotissement des Cottages soit près de la Sapinière pour permettre aux enfants du centre et du lotissement des Noyers d'en profiter.
 - Divers passages piétons n'ont pas été refaits sur la chaussée après les récents travaux de réfection de la chaussée, en particulier près du feu rouge situé pres du lotissement des noyers.
Construction de 25 logements rue du Chanoine Piéron près du cimetière. Des gros travaux de terrassement sont à attendre ainsi qu'une gêne

pour la circulation. En outre, même si des parkings sont prévus, les riverains redoutent qu'un certain nombre de voitures stationnent le long de la rue.

Ici encore ce projet de construction n'a jamais été annoncé par la municipalité. Cela pose le problème d'une amélioration de la communication entre les élus et les référents afin qu'ils soient tenus au courant des aménagements et travaux dans leur quartier.

Mme Touvenot précise que nous pouvons signaler des problèmes de voirie à Mr Palz ou Mr Soudier

8- Questions diverses

Prochaines réunions : , préparation de l'AG : 28 février 20h

Assemblée générale le 16 mars

La séance est close à 22h15

Rédigé par : François Math , Evelyne Jacquot, Philippe Marrer et Jean Paul Moulin